



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2026

Présents

Monsieur AUVILLE, Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Madame BROSSARD, Monsieur CHANDENIER, Monsieur CONTE, Monsieur DENIS, Madame DJABER, Madame GOBLET, Monsieur GRATEAU, Madame HOSTACHE, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Monsieur BRESILLION, qui avait donné pouvoir à Mr AUVILLE
Madame FROMIAU, qui avait donné pouvoir à Mme HOSTACHE
Madame MOREAU, dont le pouvoir a été attribué à Mr CHANDENIER
Monsieur THOMAS

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,
Madame HOSTACHE, en tant que Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,
Madame CHARPENTIER-GRUBER, Responsable de l'Unité par public et renouvellement urbain à la Direction
Départementale des Territoires,
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

Présidence successive de

**Monsieur MOURABIT jusqu'au point 4,
et de Monsieur DENIS, élu Président à partir du point 5.**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 AU COMPTE 11 « REPORT A NOUVEAU »

(A/322)

A l'issue de l'approbation par le Conseil d'Administration du rapport d'activité présenté par la Directrice Financière et Comptable, et du rapport présenté par la Commissaire aux Comptes, le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable proposent au Conseil d'Administration d'affecter sur le Compte 11 « Report à nouveau », le résultat comptable de l'exercice 2025.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'autoriser l'affectation du résultat de l'exercice 2025 s'élevant à 8 429 809,25 €, (dont 7 942 648,13 € d'activités relevant du SIEG) dans les conditions suivantes :

	Au 31 12 2025	Affectation sur 2026			
		C/10685	Dont C/106851 (relevant du SIEG)	C/110	Dont C/11011 (relevant du SIEG)
C/12-Résultat	8 429 809,25	437 822,46 (3)	436 494,65	7 991 986,79	7 506 153,48
C/11-Report à nouveau	55 972 839,40	0,00	0,00	55 972 839,40	10 591 814,03
TOTAUX	64 402 648,65	437 822,46	436 494,65	63 964 826,19	18 097 967,51

(3) Plus-value de la vente :

SIEG :

- 6 appartements situés dans le quartier du Sanitas (Bât 40-41-42-43)
- 1 appartement situé à la Résidence la Milletière Bats 01 et 06

Hors SIEG : (plus-value 1 327,81 €)

- 1 parcelle de terrain au Rives du Cher rétrocédée à la Ville de Tours
- 1 maison 58 allée des Cerisiers cédée à TMVL

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25/06/2026 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**